Réorg St-Cyr - La Cadière

Suppressions de tournées, recours à la sous traitance, allongement des journées de travail … Allons nous longtemps les laisser détruire nos emplois sans réagir ?

Après Toulon - Les Routes, c'est au tour de St Cyr – La Cadière de subir le grand nettoyage au karcher. En imposant le passage aux mixtes pour la plupart des postes de travail et en regroupant l'ensemble des facteurs sur un même site ce sont 3 à 4 tournées et peut-être un poste de FQ qui vont disparaître dans le déménagement. Et cerise sur le gâteau, on apprend le recours à la sous traitance pour la distribution des colis sur La Cadière.

À chaque réorg, c'est toujours le même mode opératoire : on vient passer la pommade aux agents en leur annonçant qu'ils seront écoutés et qu'ils choisiront eux-mêmes par vote leur régime de travail. Et puis, on se pointe avec un plan décidé en plus haut lieu qui n'a pas d'autres objectifs que de détruire les organisations de travail existantes, de réduire aux maximum les coûts et rendre flexible les horaires et les positions de travail. **Et cela se fait toujours au détriment de nos conditions de travail et dans le plus grand mépris.**

Parce qu'il est méprisant d'annoncer aux collègues proches de la retraite, qui depuis 35 ou 40 ans se lèvent tous les matins pour aller suer bec et ongles pour l'entreprise, que l'on va leur imposer un mode de distribution bien plus pénible pour leur fin de carrière.

Parce qu'il est méprisant de détruire des années de pratique et de savoir faire, en confiant la distribution des colis en zone rurale à des entreprises privées.

Parce qu'il est méprisant d'imposer un allongement des journées de travail avec l'introduction de la pause méridienne dont le seul but est de créer des horaires flexibles et malléables en fonction du trafic venant de la PIC ou des impératifs de satisfactions des clients (comme la 2éme présentation en fin d'après midi).

Et demain ? Bandol, puis La Seyne – Les Playes et autres suivront. Puis, la saison suivante le grand nettoyage reprendra en augmentant la

NOTRE HIÉRARCHIE SERAIT ELLE ALLERGIQUE AU POIL DE CHAT ?

C'est la question que nous nous posons depuis que notre DE a refusé à la CNT-PTT l'accès au panneau syndical sur le site de Noral et ce dans la plus grande illégalité. Le chat noir présent sur nos tracts y était encore visible il y a quelques mois avant qu'on ne lui interdise de s'exprimer. La liberté de ton de notre syndicat et ses positions ont elles déplu au point de faire fi d'un jugement du Conseil d'État nous accordant l'accès aux panneaux syndicaux aux même titre que les autres organisations syndicales ? A moins que dans cette période difficile où La Poste impose à ses cadres une allégeance absolue à la ligne imposée par Philippe Wahl, ceux-ci jalouses notre esprit critique. Non, non, ce n'est qu'une allergie …

NOTRE HIÉRARCHIE SERAIT ELLE ALLERGIQUE AU DIALOGUE SOCIAL ?

Visiblement oui, 2 allergies pour le prix d'une ! Notre DE ne respecte pas le droit syndical et fait preuve d'autoritarisme en mettant à la porte notre représentant dument mandaté lors de la plénière sur la réorg !

Pour nous contacter : Espace Nelson Mandela 82 av du G. Leclerc 95100 Argenteuil.
06 52 93 90 88 - mail : fede.ptt@cnt-f.org - site internet : http://www.cnt-f.org/fedeptt/

pression d'un cran. **Avec quels impacts sur notre santé, sur nos vies sociales et familiales ?**

Derrière toutes ces réorganisations se trouve une seule et même logique. Celle là même que l'on retrouve dans la Loi Travail ou dans la loi Macron contre lesquelles nous nous battons : adapter le travail aux exigences d'un capitalisme dont la puissance se trouve décuplée par les innovations technologiques.

Transférer une partie de notre travail vers la sous traitance, c'est le transférer vers des entreprises où les conditions de travail et salariales sont bien inférieures aux nôtres. Voir même créer du sous emplois dans le cas où le sous traitant est un auto entrepreneur. C'est tout bonnement du dumping social avec toutes les conséquences que cela implique sur le fonctionnement de notre société (précarité des conditions de vie, destruction de la protection sociale).

Dans un contexte où notre entreprise a réalisé en 2015 un chiffre d'affaire record en hausse de 4 % tout en supprimant 7200 emplois et face à un tel recul social, face à un tel mépris, allons nous longtemps laisser faire sans réagir ? Pour demain voir certains de nos collègues craquer ou prendre leur retraite de manière anticipée parce qu'ils n'arrivent plus à suivre le rythme de travail … D'autres quittent l'entreprise désespérés par les nouveaux horaires et aller grossir les rangs de Pôle Emploi ...
Si les réorganisations se font bureau par bureau, c'est le même mouvement qui touche l'ensemble des postier.e.s.

C'EST TOUS ENSEMBLE QU'IL FAUT LUTTER !

Faire converger des luttes locales pour créer un véritable rapport de force à un niveau supérieur.

LE RECUL SOCIAL N'EST PAS UNE FATALITÉ !
IL SE COMBAT !!!

LA CNT CONTRE UN ENCADREMENT REPRESSIF.

La CNT dénonce l'utilisation et le rôle joué par les cadres car les emplois tels qu'ils sont définis par les exploitants sont inutiles voire nuisibles. Le rôle de « management », le flicage des activités comme du personnel, le zèle développé par certains d'entre eux pour appliquer des mesures anti - sociales, les primes-carottes destinées à les motiver dans le sens de leur patron, les dépassements d'horaires pour certains, effectués au détriment de l'emploi en général comme de leur qualité de vie personnelle, sont autant d'éléments qui devraient inciter les cadres à remettre en cause leurs fonctions.

De ce point de vue la CNT revendique :

>L'abandon du rôle répressif des cadres au profit d'une position de coordination des activités.

>Des horaires de travail conformes à la législation du travail.

>La suppression de tous les intéressements et objectifs liés à l'exploitation des agents.

Contact / Adhésion **Tract Var juin 2016**

Nom : **Prénom :**

Adresse : **Code Postal :**

Ville :

Bureau :

Je souhaite adhérer. ☐

Je peux diffuser les tracts de la CNT. ☐

A retourner à notre adresse départementale ou par mail : ptt95@cnt-f.org. Vous pouvez également nous écrire pour recevoir 3 numéros gratuits du Combat Syndicaliste, mensuel de la CNT.